

N°DEC-2024-105

DÉCISION DU MAIRE

PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ DU COMPLEXE LÉO LAGRANGE DU 15 JUILLET 2024 AU 12 AOÛT 2024 DANS LE CADRE DES ÉVÈNEMENTS « BONNEUIL ÉTÉ » ET « VIVRE LES JEUX À BONNEUIL »

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2024-36 du Conseil Municipal du 4 avril 2024 modifiée, portant budget 2024 ;

VU le projet de contrat avec ELITE SECURITY CONSEIL – 13 allée Germinal, 77124 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé de confier à un prestataire privé le gardiennage et la sécurité du complexe sportif Léo Lagrange, du 15 juillet 2024 au 12 août 2024, du mardi au samedi de 22 heures à 8 heures et le lundi et le dimanche toute la journée, dans le cadre des évènements « Bonneuil été » et « Vivre les jeux à Bonneuil ».

Article 2 : Il est retenu pour ce faire ELITE SECURITY CONSEIL, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 28 080 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 17 juin 2024.



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Pour le Maire par délégation,
la 1ère Adjointe au Maire

Virginie DOUET-

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 19 JUIN 2024
Et de sa publication le 19 JUIN 2024

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS